

EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS « 100 % SANTÉ »

Contrat collectif frais de santé

des entreprises relevant de la convention collective nationale de la promotion immobilière (IDCC 1512)

Les exemples de remboursements ci-dessous n'ont pas de valeur contractuelle. Ils s'adressent à un bénéficiaire adulte résidant en France métropolitaine, respectant le parcours de soins coordonné et non exonéré du ticket modérateur (donc non prise en charge à 100 % par l'assurance maladie obligatoire).

Les assurés relevant du régime local de l'Alsace-Moselle ont un reste à charge identique à celui des assurés relevant du régime général. Seule la répartition de la prise en charge de leur frais de santé entre l'assurance maladie et la complémentaire santé diffère.

Dans les tableaux ci-dessous, la « base » désigne la « Base conventionnelle » et la « Surco » désigne la « Surcomplémentaire ».

	Prix moyen pratiqué (*)	RAMO	Remboursement MHP		Reste à payer	
			Base	Base + Surco	Base	Base + Surco
HOSPITALISATION						
Pour une hospitalisation de 24 h pour une opération de la cataracte en clinique conventionnée						
Forfait journalier hospitalier (**)	20 €	NPEC	20 €	20 €	0 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés, adhérent à un DPTM (***)	355 €	247,70 €	107,30 €	107,30 €	0 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres, non adhérent à un DPTM (***)	431 €	247,70 €	183,30 €	183,30 €	0 €	0 €

	Prix moyen pratiqué (*)	RAMO	Remboursement MHP		Reste à payer	
			Base	Base + Surco	Base	Base + Surco
OPTIQUE						
Équipement « 100 % Santé » (****) (Classe A) : 1 monture + 2 verres simples unifocaux						
Dans ou hors réseau partenaire KALIXIA	125 €	22,50 €	102,50 €	102,50 €	SRAP	SRAP
• Dont : 1 monture	30 €	5,40 €	24,60 €	24,60 €	SRAP	SRAP
• Dont : 2 verres pour les ≥ 16 ans	95 €	17,10 €	77,90 €	77,90 €	SRAP	SRAP
Équipement autre que « 100 % Santé » (Classe B) : 1 monture + 2 verres simples unifocaux dont la sphère est de - 4,00 à - 6,00 ou + 4,00 à + 6,00						
Dans le réseau partenaire KALIXIA (bénéficiaire ≥ 16 ans)	260 €	0,09 €	243,91 €	243,91 €	16 €	16 €
• Dont 1 monture	116 €	0,03 €	99,97 €	99,97 €	16 €	16 €
• Dont 2 verres simple adulte	144 €	0,06 €	143,94 €	143,94 €	0 €	0 €
Hors réseau partenaire KALIXIA (bénéficiaire ≥ 16 ans)	345 €	0,09 €	299,91 €	299,91 €	45 €	45 €
• Dont : 1 monture	145 €	0,03 €	99,97 €	99,97 €	45 €	45 €
• Dont : 2 verres simple adulte	200 €	0,06 €	199,94 €	199,94 €	0 €	0 €



	Prix moyen pratiqué (*)	RAMO	Remboursement MHP		Reste à payer	
			Base	Base + Surco	Base	Base + Surco
DENTAIRE						
Pour un détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	8,68 €	0 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires - Soins et prothèses « 100 % Santé » (****)						
Dans ou hors réseau partenaire KALIXIA	500 €	84,00 €	416 €	416 €	SRAP	SRAP
Couronne céramo-métallique sur molaires à tarifs libres						
Dans le réseau partenaire KALIXIA	495,60 €	75,25 €	387 €	411,60 €	33,35 €	0 €
Hors du réseau partenaire KALIXIA	538,70 €	75,25 €	387 €	454,70 €	76,45 €	0 €



	Prix moyen pratiqué (*)	RAMO	Remboursement MHP		Reste à payer	
			Base	Base + Surco	Base	Base + Surco
AIDE AUDITIVE (PAR OREILLE)						
Jusqu'au 31/12/2020						
Aide auditive de Classe I						
Dans ou hors réseau partenaire KALIXIA	1 100 €	210 €	890 €	890 €	SRAP	SRAP
Aide auditive de Classe II						
Dans le réseau partenaire KALIXIA	1 226 €	210 €	700 €	1 016 €	316 €	0 €
Hors du réseau partenaire KALIXIA	1 476 €	210 €	700 €	1 050 €	566 €	216 €
À compter du 01/01/2021 (à titre indicatif mais pas encore applicable)						
Équipement « 100 % Santé » (****) (Classe I)						
Pour l'équipement complet	950 €	240 €	710 €	710 €	SRAP	SRAP
Équipement autre que « 100 % Santé » (Classe II)						
Dans le réseau partenaire KALIXIA	1 178 €	240 €	800 €	938 €	138 €	0 €
Hors du réseau partenaire KALIXIA	1 476 €	240 €	800 €	1 200 €	436 €	36 €



	Prix moyen pratiqué (*)	RAMO	Remboursement MHP		Reste à payer	
			Base	Base + Surco	Base	Base + Surco
SOINS COURANTS						
Pour la consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25 €	16,50 €	7,50 €	7,50 €	1 €	1 €
Pour la consultation d'un médecin gynécologue sans dépassement d'honoraires	30 €	20 €	9 €	9 €	1 €	1 €
Pour la consultation d'un médecin gynécologue avec dépassement d'honoraires maîtrisés, adhérent à un DPTM (***)	44 €	20 €	23 €	23 €	1 €	1 €
Pour la consultation d'un médecin gynécologue avec dépassement d'honoraires libres, non adhérent à un DPTM (***)	56 €	15,10 €	29,90 €	29,90 €	11 €	11 €

RAMO : Remboursement de l'assurance maladie obligatoire ; **MHP** : Malakoff Humanis Prévoyance ; **SRAP** : Sans reste à payer, **NPEC** : Non pris en charge

(*) Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé

(**) Participation financière due par l'assuré pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de sortie

(***) DPTM : Dispositifs de pratiques tarifaires maîtrisées OPTAM ou OPTAM-CO (en Chirurgie et Obstétrique) : en adhérant à ces options, les professionnels de santé s'engagent à limiter leurs dépassements d'honoraires dans des conditions établies par la convention. Pour savoir si un médecin a adhéré à l'OPTAM ou à l'OPTAM-CO, le site annuaire.sante.ameli.fr est à la disposition de tous.

(****) Tels que définis réglementairement : le dispositif 100 % Santé vous permet d'accéder à des lunettes de vue, des aides auditives et des prothèses dentaires de qualité, prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale et les complémentaires santé (dès lors que vous disposez d'une complémentaire santé responsable ou de la CMU-C), tout en bénéficiant d'un large choix d'équipements pour répondre à vos besoins, sans aucun frais à régler.

Mise à jour Pôle CCN expertise et OAV - Marketing opérationnel : 04.02.2020